

Entre :

La Mairie d'Aix-sur-Vienne

44, avenue du Président Wilson 87700 AIXE SUR VIENNE

Représenté par M. René ARNAUD, agissant en qualité de Maire

Et

Le repaire des Lutins

ZA du Grand Rieux, 87700 Aix-sur-Vienne

Représentée par Mme CHABROUILLET Lydie, agissant en qualité de Responsable de la micro-crèche

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

Cette convention a pour but de déterminer les modalités d'accueil et d'animations culturelles de la micro-crèche Le repaire des Lutins au sein de la Bibliothèque Simone Veil d'AIXE-SUR-VIENNE

Article 2 – Engagements

Selon un planning régulier défini en concertation entre les deux parties, les animateurs accueilleront les enfants de la micro-crèche Le repaire des Lutins au sein de la Bibliothèque Simone Veil pour présenter et/ou lire des ouvrages aux enfants.

La micro-crèche Le repaire des Lutins pourra emprunter des livres lors du passage en bibliothèque selon les modalités de prêts définis par le règlement intérieur de la bibliothèque Simone Veil.

La micro-crèche Le repaire des Lutins mettra à disposition le personnel d'encadrement nécessaire lors de ces animations.

Article 3 – Durée

La présente convention est consentie et acceptée pour une période allant du **07 octobre 2024** au **30 septembre 2025**. Elle pourra être renouvelée pour une durée de 1 an.

Article 4 – Résiliation

La présente convention pourra être résiliée en cas :

- de non-exécution,
- de retard significatif dans la mise en œuvre,
- de modification substantielle des engagements inscrits dans la présente convention,
- en cas de force majeure par chacune des parties signataires, après information de l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant notamment la date d'effet et les motifs de la résiliation.

A l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, valant mise en demeure.

Article 5 – Evaluation

Une rencontre annuelle sera organisée afin de procéder à l'évaluation de l'action mise en œuvre (qualité des séances, déroulement, satisfaction et attentes des usagers...)

Fait à Aix-sur-Vienne, le 04 octobre 2024

Pour la Mairie d'Aix-sur-Vienne,

Le Maire, René ARNAUD.



Pour La micro-crèche Le repaire des Lutins

La responsable, Lydie CHABROULLET.

SAS GÉNÉRATIONS D'AVENIR
Le Repaire des Lutins
ZAC du Grand Rieux
87700 AIXE SUR VIENNE
SIRET : 522 664 010 00025